

Retrouver toutes les actualités nationales et internationales sur le site lindependant.org

PRIX : 3000 FG

Le D'émocrate

N° 1401 - CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

Procès
du 28 septembre

Dadis soutient qu'il voulait «arranger» le béret de Toumba lors de leur altercation le 3 décembre 2009...

Alhousseine Makanera Kaké

«Ça ne sert à rien de parler de développement si on ne crée pas les conditions d'un retour à l'ordre constitutionnel»

Jean Marc Telliano, RDIG
« Qu'on le veuille ou pas Alpha Condé a posé des actes »

P.2

AVICULTURE

Pourquoi les prix des œufs flambent sur le marché... ?

P.5

Safiatou Kassory Bangoura
« Le sport féminin est en train d'évoluer en Guinée »

P.12

JEAN MARC TELLIANO, RDIG

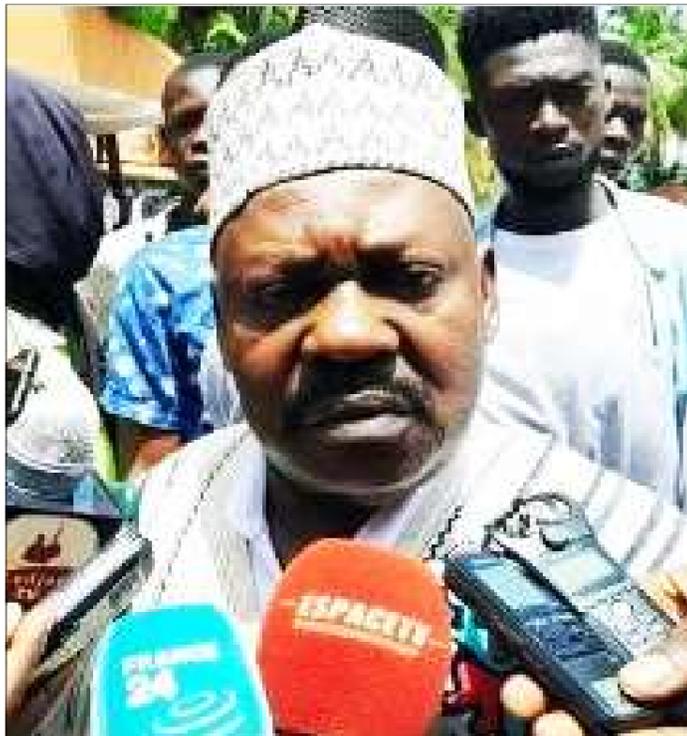
« Qu'on le veuille ou pas Alpha Condé a posé des actes »

Dans un entretien accordé à *lindépendant.org*, le président du Rassemblement pour le développement intégré de la Guinée (RDIG) a abordé plusieurs questions d'actualité comme le départ d'Alpha Condé, l'audition des victimes du régime Alpha Condé et l'arrestation de Billo Bah du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), officiellement dissous.

Lindépendant.org :
Quel regard portez-vous sur la transition en Guinée ?

Jean Marc Telliano : J'ai beaucoup apprécié cette période de transition par rapport aux actes qu'ils sont en train de poser, Cette équipe a des bon conseillers vu la façon ils sont en train d'évoluer. Regardez le cas de la fonction publique où il y avait plus de 100 personnes qui avaient accès aux fichiers, ça c'est une prouesse, le ministre a mis fin à ça aujourd'hui, ils récupèrent plus de 30 milliards par mois, il faut le reconnaître ça c'est des avancés. Pour le moment le Comité national du redressement pour le développement (CNRD) pose plus d'actes positifs que négatifs.

Est-ce que vous regrettez le départ Alpha



Condé que vous avez soutenu dans son troisième mandat ?

Regretter c'est un peu trop dit, je ne regrette pas, j'assume d'avoir soutenu Alpha Condé, s'il y avait lieu de reprendre, je vais reprendre parce que c'est ma conviction, c'est ma position. On ne peut pas changer la position de quelqu'un, j'ai opté pour ça et j'assume. Qu'on le veuille ou pas Alpha Condé a posé des actes, l'administration est une continuité, vous ne pouvez pas ignorer au moins l'éclairage et les différents barrages qui ont été mis en place, il y a beaucoup de contrats miniers, c'est Alpha Condé. C'est que à un moment donné, il avait tout politisé, la Guinée marchait par la tête parce que c'était lui qui gérait tout, il était le chef de quartier, il était le maire, il était le gouverneur, il était le préfet tout était regroupé au sein du présidence.

Mais vous ne pouvez pas dire que tous les chefs d'Etats qui ont passé n'ont rien fait, Sékou Touré a posé des actes, Lansana Conté a posé des actes, il faut que les Guinéens sortent dans ce carcan de nihilisme, on

ne peut tout peindre en noir.

L'audition des victimes du régime Alpha Condé a commencé au niveau de la justice. Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

Cela prouve à suffisance que la justice guinéenne est indépendante, ce qu'on pouvait se permettre de faire hier, on ne peut pas le faire aujourd'hui. La mise en place de ces différentes commissions donne à réfléchir beaucoup au dirigeant, parce que si hier on pouvait se permettre de faire de n'importe quoi, on ne peut plus se le permettre aujourd'hui ; c'est une leçon pour tout le monde.

Ce n'est pas seulement qu'Alpha Condé et ses proches, c'est pour tout dirigeant et ses proches. Je dis que c'est un acte salubre que moi je salue de passage.

Vous avez certainement appris l'inculpation du responsable de la mobilisation du FNDC, Mamadou Billo Bah. Qu'en pensez-vous ?

Je ne suis pas FNDC, je n'ai pas de commentaire.

Propos recueillis par Alpha Amadou Diallo

DECRETS

Le colonel Doumbouya a nommé 2 cadres au ministère des Telecoms

Le président de la Transition, le colonel Mamadi Doumbouya a nommé le mercredi 25 janvier 2023 deux hauts cadres au ministère des Postes, de l'Économie numérique et des Télécommunications.

Mamadou Salimatou Condé précédemment directrice nationale des TIC au ministère des Postes, des télécommunications et de l'Économie numérique, a été nommée au poste de conseillère chargée des questions économiques, postales et de la prospective dans le même département.

Mme Hassatou Loubha Diallo, précédemment attachée de cabinet au



ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire est nommée conseillère chargée de mission au ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.

Amadou Tidiane Diallo

LE «KIDNAPPING» DE BILLO BAH DU FNDC

L'ANAD condamne fermement



L'Alliance nationale pour l'alternance et de la démocratie (ANAD) a fermement condamné, dans un communiqué rendu public, ce qu'elle a appelé le «kidnapping» de Mamadou Billo Bah du Front national

pour la défense de la constitution (FNDC), un mouvement dissous officiellement par la junte militaire au pouvoir en Guinée.

L'ANAD compte en son sein l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), principal parti d'opposition sous le régime déchu de l'ex président Alpha Condé.

Après plusieurs heures de recherche, l'avocat de Billo Bah, Me Salifou Béavogui, a révélé que l'intéressé avait été localisé dans les locaux de la direction des investigations de la gendarmerie nationale, à Conakry.

Lire le communiqué de l'ANAD

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
servicecommercial@lindépendant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindépendant.org
lindépendantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces
servicecommercial@lindépendant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindépendant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindépendant.org>

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Dadis soutient qu'il voulait « arranger » le béret de Toumba lors de leur altercation le 3 décembre 2009...

Au tribunal criminel chargé de juger les massacres, les viols et les autres exactions commis le 28 septembre 2009, l'ex putschiste Moussa Dadis Camara – actuellement en détention pour plusieurs accusations portant sur les graves crimes commis selon plusieurs témoignages par des militaires et des individus en tenues civiles -, a donné une version surréaliste de son altercation avec le commandant Aboubacar Diakité dit « Toumba », le 3 décembre 2009.



Le capitaine Dadis affirme qu'il voulait « arranger » le béret de celui qui lui a tiré dessus après cette scène qui lui a fait perdre le pouvoir.

L'ex leader du Comité national pour la démocratie et le développement (CNDD) a déclaré par ailleurs que son commandant d'opération, Joseph Makambo, n'était pas « armé » ce jour-là et a d'ailleurs rejoint en route son cortège qui se rendait au camp Koundara.

Toumba avait déjà expliqué que les proches de Dadis étaient « lourdement armés » et se sont montrés agressifs. Il a dit et répété que Dadis l'a plutôt tapé à la tête, faisant tomber son béret, pendant que les hommes du capitaine tenaient des propos injurieux à son encontre, les armes engagées.

Un des gardes du corps de Toumba, Cécé Haba a confirmé la version de Toumba en ajoutant que Dadis avait exigé à son ex-

aide de camp de lui donner son arme. « Toumba, donne moi ton arme ! » aurait dit Dadis au cours de la scène qui a fini par dégénérer.

« Makambo est les autres étaient habillés comme s'ils allaient à la guerre », a témoigné Haba, qui a été arrêté quelques jours après les événements de Koundara.

Dadis ne s'était jamais prononcé sur la journée du 3 décembre, le jour où Aboubacar Toumba Diakité mit fin à son règne en lui tirant une balle dans la tête. L'ex chef de la junte a finalement été évacué au Maroc avant d'être transféré au Burkina Faso où il a suivi sa convalescence jusqu'à 4 septembre 2022, quand il a débarqué à Conakry pour se présenter au tribunal criminel. A son grand désarroi, il a été incarcéré à la Maison Centrale de Conakry le 27 septembre 2022, à la veille de l'ouverture du procès, et est actuellement dans le box des accusés.

Voici sa version des faits relaté le mercredi 25 janvier 2023 (Dadis est interrogé par son propre avocat) ...

VERBATIM

Me Jean-Baptiste Jocamey Haba : est-ce que vous étiez au camp Koundara armé, parce qu'on a parlé de légitime défense ?

Dadis : Non

Vous n'êtes jamais allé là-bas armer ?

Non

Quand vous êtes allé là-bas, qui conduisait ?

Moi-même

Est-ce que vous êtes allé au camp Koundara avec le même dispositif militaire qui avait l'habitude de vous accompagner ? Beaucoup de véhicules, beaucoup de militaires ?

Non parce qu'à l'époque puisque les gardes connaissent mon programme, je travaillais

la nuit. Dans la journée, les gens vaquaient à leurs affaires et ceux qui m'ont accompagné, je ne peux pas retenir le nombre mais il y avait beaucoup d'absents.

Quand vous êtes entré, vous êtes allé vers votre aide de camp. C'est bien cela ?

Oui

Est-ce que les mêmes civilités, le même respect dû à un chef d'Etat vous ont été montrés ce jour là ?

Non.

Par quel mot vous vous êtes adressé à votre aide de camp parce qu'on fait comprendre que vous étiez allé l'arrêter ?

Non c'est comme tout homme, c'était mon petit . Qu'on vienne vous dire que votre petit est en train de tirer à la gendarmerie et que les gens hésitants ou peut-être de lui faire du mal parce que ça lui aurait fait du mal. C'est dans ce contexte qu'ils sont venus m'informer et là je suis sorti. Je n'ai même pas cherché à réfléchir. J'ai dit que: je vais partir, ce qu'il est en train de faire, ce n'est pas bon. Je vais venir avec lui au camp. C'est cette idée qui m'est venue.

Parce que si quelqu'un devait faire du mal à votre petit, ca vous ferait mal n'est-ce pas ?

Oui

«J'ai voulu faire comprendre au tribunal que c'est parce que Marie Antoinette était la femme du roi que par la trahison ou complicité s'est vue passée à la guillotine. Autrement dit c'est parce que je fus président qu'on veut me faire croire devant le tribunal et le peuple de Guinée que ce qui s'est passé le 28 septembre, que j'en suis responsable.»

Ce jour-là, est-ce qu'il vous a demandé de vous diriger dans un bureau ?

Maitre, vous savez comme le président a dit, je l'accepte. Ça, j'estime que ça va être l'objet d'un autre procès. Parce que déjà vous le savez vous-même.

Monsieur le président, ce procès c'est moi qui l'ai suivi mais je pense qu'on en a parlé ici. Et nous en avons discuté. Ce procès c'est moi qui l'ai suivi et j'ai obtenu un arrêt de renvoi. On en a parlé ici et je veux qu'on en parle.

Dadis : Si Monsieur le président me permet, me donne l'autorisation, comme ça je peux aussi essayer de répondre quelques questions. Parce que je ne voudrais pas essayer de répondre.

Est-ce que ce jour votre aide de camp vous a demandé d'aller vers un bureau ?

Oui d'abord quand je suis arrivé, il n'y pas eu d'honneur, moi-même j'ai demandé : je peux rentrer ici sans les honneurs !? J'ai garé mon véhicule et comme il était assis de l'autre côté je suis allé vers lui. J'ai dit mais qu'est-ce que vous êtes en train de faire ? Ce que vous faites ce n'est pas bon. C'est dans ce contexte on est resté, paix à feu Joseph Makambo , il n'était même pas dans le cortège. C'est quand il a appris que je me dirigeais vers Koundara qu'il est venu. A peine que j'étais avec Toumba en train de lui dire les remarques, ce qu'il est en train de... je n'ai pas besoin de mentir sur cet homme. De la manière qu'il portait son béret, puisque dans l'armée le port du béret est un règlement, c'est là où j'ai dit : mais comment vous portez le béret ? Sur tout ce qui m'est cher, j'ai voulu arranger le béret, c'était dans une position, le béret est tombé. Quand cela s'est passé il a repris son béret et j'ai dit : lève-toi on va aller au camp Alpha Yaya, ce que vous

(Suite à la page 4)

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Dadis soutient qu'il voulait «arranger» le béret de Toumba lors de leur altercation le 3 décembre 2009...

faites n'est pas bon.

Au même moment, je voyais une discussion qui tramait derrière moi, je tourne qui je vois ? Je vois feu Joseph Makambo arrêté qui avait pris la main de feu Beugré qui avait un pistolet. Je dis qu'est-ce qui se passe, il me dit : Monsieur le président vous ne pouvez pas échanger avec Toumba et que lui il sort le revolver. Quand j'ai compris, j'ai eu un réflexe, j'ai eu un réflexe, c'est là où on parle de Dieu. J'ai dit non, s'il veut faire quelque chose..., j'ai banalisé. Les deux étaient arrêtés, c'est vrai Toumba s'est levé il n'a pas réagi. Je le dis devant Dieu. On a commencé à aller, la seule chose qu'il m'a dit : Monsieur le président vous savez que je suis votre petit sûr ? J'ai dit allons-y au camp.

À peine qu'on arrivait juste au bureau de feu Beugré, il m'a dit de rentrer au bureau. J'ai dit non je ne peux pas rentrer dans le bureau. Allons au camp. On marchait. Vous savez, quand vous marchez et que quelqu'un s'arrête vous vous rendez compte. Dès que j'ai constaté qu'il s'est arrêté, j'ai tourné la tête et j'ai vu un coup de feu. Pas plus de deux mètres. Quand ça s'est passé et que Joseph Makambo a vu ça, c'est en ce moment qu'il est venu quand il a compris que j'étais à terre et que le tir a été effectué. Mais dans tous les cas, je ne pouvais pas me retrouver. C'est le jeune Mansaré qui est venu et il a dit : monsieur le président. J'ai répondu, il me dit : je vais te sauver. Je ne sais même pas comment ce jeune m'a extirpé de là où l'évènement s'est passé. En ce temps Makambo luttait avec son équipe. Ceux qui sont venus m'accompagner, c'est dans les explications, ils n'ont pas réagi. La seule chose que j'ai dit est que je remercie le bon Dieu. On ne me transporte pas plus de 30

mètres, j'ai eu un réflexe en disant : envoyez-moi au camp Samory. C'est le seul mot que j'ai dit. Je me suis dit si je reste ici et qu'ils lancent les grenades ? Sinon je ne sais pas comment le cheminement s'est fait au camp Samory, les soins, puis l'hélico est venu me transporter à la base aérienne. De là, je suis venu dans un véhicule et moi-même j'ai marché pour rentrer dans mon bureau. Ça veut dire quoi Maître ? Quand Dieu te sauve d'une situation, il ne faut pas mentir, il ne faut pas mentir. Si tu mens, Dieu même va te maudire. Ce n'était pas ma force et je crois que c'est par rapport à cette lutte il s'était déjà rendu compte que pour moi c'était fini. Pendant qu'ils étaient en train de lutter, c'est en ce moment effectivement qu'on m'a transporté. Donc je dis que c'est un problème de destin. Si je suis là ici aujourd'hui devant cet auguste tribunal même à l'instant où je suis, il y'a des moments quand je réfléchis je trouve irréalisable si ce n'est pas un fait de Dieu.

Vous savez pourquoi je parle de ça ? Parce qu'on a parlé de légitime défense. Si je vous entends bien, ça veut dire que feu Joseph Makambo est intervenu alors qu'on avait déjà tiré sur vous ?

Entre Dieu et moi, parce que ce garçon m'est très fidèle, il aurait même dit un jour à sa famille que : là où le président va mourir, je vais mourir. Entre Dieu et moi, parce que si je suis devant l'auguste tribunal, devant le peuple de Guinée, je ne dois pas mentir. Si je mens c'est Dieu même qui va me maudire.

Puisque vous parlez de Mansaré, ça veut dire que ce n'est pas le nommé Marcel qui vous a sauvé comme il l'a dit ici publiquement. Cécé Raphaël plutôt ?

C'est le jeune Mansaré qui est venu parce qu'il avait une formation au Maroc . C'était par rapport à la garde rapprochée.

Dites-moi quel dernier mot vous aviez dit à Toumba quand il a tiré sur vous ?

Le seul mot que j'ai dit quand il a tiré sur moi c'est : Toumba tu peux me trahir ?

Monsieur le président entre votre aide de camp et vous, qui a trahi l'autre ?

Par rapport à la scène que je vous explique, en tout sincérité, c'est Toumba qui m'a trahi. Toute l'armée guinéenne, tout le monde, personne n'osait Toumba.

Une dernière question Monsieur le président et vous n'êtes pas obligé de la répondre parce que souvent vous avez des difficultés. Est-ce qu'on vous a dit comment Makambo a été tué ?

Maître, pour le respect , aussi pour ne pas terroriser ses enfants, j'ai la chair de poule, je ne peux pas l'expliquer.

Monsieur le président, je vais conclure. Dans votre narration, le premier jour dans votre narration, vous avez parlé de Marie Antoinette, une femme qui a été jugée et condamnée parce que son mari était roi . Qu'est-ce que vous voulez dire au tribunal ?

La reine Marie Antoinette, ça c'était bien la révolution française. J'ai voulu faire comprendre au tribunal que c'est parce que Marie Antoinette était la femme du roi que par la trahison ou complicité s'est vue passée à la guillotine.

Autrement dit c'est parce que je fus président qu'on veut me faire croire devant le tribunal et le peuple de Guinée que ce qui s'est passé le 28 septembre, que j'en suis responsable.

Amadou Tidiane Diallo
(avec un décryptage de Mediaguinée)

INSOLITE

Keita Baldé au cœur d'une histoire d'adultère avec la femme de Mauro Icardi



Les réseaux sociaux s'enflamment depuis quelques heures autour d'une histoire d'adultère impliquant l'international et champion d'Afrique sénégalais, Diao Keita Baldé et la femme de l'Argentin et ex joueur du Paris Saint Germain (PSG), Mauro Icardi.

Baldé a raté la coupe du monde de football, suite à une suspension pour dopage. Icardi a quitté le PSG pour la formation turque de Galatasaray FK. Cet article tiré du web donne quelques détails.

« Après l'intervention sociale de l'Argentin sur la prétendue trahison de son ex-partenaire avec Wanda, la réponse arrive.

Une histoire incroyable, toute écrite sur les réseaux sociaux, sous les yeux de millions de followers. On parle d'une séduction, d'une prétendue trahison (une autre), bref, de relations compliquées. En Argentine, ils ont parlé d'un flirt entre la femme de Icardi, Wanda Nara, avec Keita Balde, ancien partenaire de Maurito à l'époque de l'Inter. Il y a quelques minutes, l'Argentin a précisé sur Instagram que c'était l'agresseur qui courtisait sa femme sur les réseaux sociaux et a également expliqué qu'il avait tout dit à la femme de Keita, la qualifiant également de «cocu».

D'Argentine, d'un journaliste de Radio Mitre,

Juan Etchegoyen, vient la version de Keita et de sa femme, Simona Guatieri. «Je viens de parler 13 minutes avec eux deux – a expliqué la journaliste – et elle m'a dit qu'Icardi l'avait appelée hier à cause d'un message que son mari aurait envoyé à Wanda. «Ils vivent de ce type de nouvelles et ils ne «Nous ne voulons rien avoir à faire avec ça», disent les deux. Elle n'a jamais rappelé Icardi.»

«Keita – a poursuivi le journaliste dans son histoire – après avoir découvert ce qui s'est passé, a envoyé un message à Mauro mais il ne répond pas.

«Ce qui dépend aujourd'hui de nous, demain peut-être que c'est à d'autres de dire quelque chose comme ça, nous avons passé anniversaire en tant que collègues de travail, avec un traitement cordial», disent Keita et sa femme. «Nous n'aimons pas cette vie ni tous ces discours», me dit Keita. Simone a ajouté : «Ils vivent comme ça, ils sont vraiment stupides, comme des enfants.

Je ne veux pas que le nôtre apparaisse à côté de leurs noms. Nous n'avons même pas envie de prendre un café avec eux. Mon mari est footballeur, il ne s'occupe pas des commérages. Je ne veux pas que ces gens utilisent nos noms. Mon nom ne doit pas être placé à côté de leur».

(Avec Seneweb) insolite

ALHOUSSEINE MAKANERA KAKÉ

« Ça ne sert à rien de parler de développement si on ne crée pas les conditions d'un retour à l'ordre constitutionnel »

Dans cet entretien accordé à lindependant.org le samedi 28 janvier 2023, le président du Front national pour le développement (FND) rappelle la nécessité d'un retour à l'ordre constitutionnel en Guinée, tout en revenant sur certains faits au sujet de la Cour de répression de infractions économiques et financières (CRIEF).

Le Démocrate : La mise en place de la CRIEF est saluée par plusieurs acteurs politiques et sociaux. Qu'en pensez-vous ?

Alhousseine Makanera Kaké : Il faut dire que la création de la CRIEF est saluée. Il y a des actes posés qui sont appréciables parce que qu'ils ont dit qu'ils ont récupéré beaucoup d'argent, mais par contre, en ce qui me concerne, il y a un problème avec la présomption d'innocence. A mon humble avis cette règle n'a pas été respectée et c'est pourquoi j'estime qu'il y a lieu de revoir le cas de ces personnes concernées puisque la règle c'est la liberté. La prison doit être exception.

La relance du dialogue inclusif semble être une vraie préoccupation. En tant que leader de parti politique comptez-vous plus sur l'intervention du Premier ministre ou celle de la médiation de la CEDEAO ?

Je pense qu'à chaque fois



qu'on va vers le dialogue, c'est une bonne chose. Moi je ne voudrais pas dire qu'il faut absolument quelqu'un de l'étranger. Si ce que nous pouvons avoir un médiateur venant de l'extérieur et qu'on peut l'obtenir avec le Premier ministre, je pense qu'il n'y a pas mieux que ça. Moi je ne compte pas seulement sur un médiateur

de l'extérieur.

Pourquoi, selon vous, les lignes ne bougent pas malgré les annonces de main tendue de la part de la junte militaire ?

Parce qu'il n'y a pas eu une rencontre que je qualifie digne de ce nom, pour cela il faudrait que tous les Guinéens : journalistes,

société civile, société politique, gouvernement, chacun fasse en sorte qu'on puisse renouer avec le dialogue. Parce que le meilleur Guinéen n'est pas forcément le président de la république ou un ministre, c'est ce lui-là qui est meilleur à son poste. Donc, il faudrait que vous fassiez tous pour que les Guinéens puissent s'entendre. Notre pays-là est beau et riche. Il mérite d'être à sa place, sur le banc des nations émergentes, cela ne peut pas se faire sans la paix, la tranquillité et la compréhension.

Quelles sont vos priorités pour une transition apaisée ?

C'est comment organiser rapidement un retour à l'ordre constitutionnel. Pour cela il faut le CNRD (Ndlr : Comité national du redressement pour le développement) parle avec les politiques qui sont ceux

qui vont reprendre le pouvoir demain. Il ne sert à rien de les diaboliser, ça ne sert à rien de parler de développement si on ne crée pas les conditions pour un retour à l'ordre constitutionnel. Pour que les guinéens vivent mieux, il faut le retour à l'ordre constitutionnel qui permettra le retour des investisseurs, c'est ce qui permettra de renouer avec la communauté internationale.

Si aujourd'hui, nous avons des sanctions au niveau de la CEDEAO par exemple, dès que la CEDEAO vous sanctionne, l'Union Africaine entérine et les autres suivent...

La Guinée est-elle sanctionnée ?

Oui ! la Guinée ne siège plus, c'est une sanction, contrairement à ce que les gens disent. Dès qu'il y a de coup d'Etat, vous êtes sanctionnés et vous perdez au niveau des institutions internationales.

Propos recueillis par Alpha Amadou Diallo

AVICULTURE

Pourquoi les prix des œufs flambent sur le marché... ?

Les produits avicoles deviennent de plus en plus très chers sur le marché guinéen. Une situation qui s'expliquerait par la flambée des prix des aliments destinés aux animaux, qui sont importés d'autres pays de la sous région, selon Josias Espérat, technicien en production et santé animale, joint par notre rédaction.

Selon ce spécialiste de l'aviculture, ce phénomène d'augmentation des prix est indépendant de la volonté des fermiers qui subissent un environnement économique qui leur échappe.

« Plusieurs facteurs qui expliquent cette cherté des œufs sur le marché. Pour l'importation des œufs à partir d'autres pays, il y a deux mois, nous avons enregistré une rupture au

niveau des fermes. L'autre cause qui est d'ailleurs la principale chez nous les éleveurs, c'est la cherté des aliments destinés aux animaux. Il y a également le coût élevé des produits de soins vétérinaires », explique Jonas.

D'après lui, un sac de 50kg d'aliments destinés aux fermes avicoles coûte 300000 francs guinéens.

« Si on évalue le nombre

de sacs d'aliments que les animaux consomment par jour, on est obligé de répercuter tout ça sur nos produits, sinon on ne pourra pas en sortir. C'est très difficile de nourrir un poulet car il ne se rassasie jamais », a-t-il expliqué.

« Actuellement, on vend un casier d'œufs aux grossistes entre 39000 et 41000 GNF. A leur tour, ils peuvent revendre entre 50 ou 55000 GNF l'alvéole, soit

2000 GNF un seul œuf », indique-t-il.

Jonas invite l'Etat et les populations à s'intéresser un peu plus à l'aviculture.

« Si le secteur est bien appuyé, ce sera au bénéfice aussi bien des éleveurs que des populations. Les uns vont pouvoir tout produire sur place et les autres vont constater que les prix des œufs vont systématiquement baisser »

a-t-il dit.

« Les œufs sont beaucoup consommés sur le marché, en dépit de la flambée des prix. On les consomme dans les salades, en omelettes, et dans l'assaisonnement des gâteaux d'anniversaire ou de simples gâteau à la farine. La palette est très large », fait-il remarquer en guise de conclusion.

Aissatou Walid bah

JUSTICE/DROITS DE L'HOMME

Amnesty International demande le respect de la liberté de réunion et évoque le cas de Billo Bah

Dans un communiqué rendu public il y a quelques heures, l'ONG Amnesty International a demandé à la junte militaire au pouvoir en Guinée de respecter les libertés fondamentales dont le droit de réunion. L'ONG a également évoqué les cas des leaders du Front national pour la défense de la constitution ou FNDC, un mouvement officiellement dissous par les autorités. Ci-dessous un aperçu du communiqué publié le 25 janvier 2023 :



Communiqué

En réaction à l'arrestation et la détention de l'un des responsables du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), Samira Daoud, Directrice du bureau régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale déclare :

« Mamadou Billo Bah, responsable de la mobilisation du FNDC, a été placé sous mandat de dépôt le 24 janvier et poursuivi notamment pour « participation délictueuse à un attroupement, complicité de destruction d'édifices publics et privés, coups et blessures volontaires, incendie volontaire, pillage » simplement pour s'être mobilisé pour le retour à l'ordre constitutionnel. Les mêmes accusations ont été portées contre Oumar Sylla alias Foniké Menguè et Ibrahima Diallo, également membres du FNDC, en détention préventive depuis le 1er août 2022.

« Selon l'un de ses avocats, les forces de

sécurité ont utilisé la force d'une manière excessive pour procéder à l'arrestation de Mamadou Billo Bah nécessitant un suivi dans un centre hospitalier, comme attesté par un certificat médical. Il a cependant été placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Coronhie (Conakry) ce lundi 24 janvier.

« Les autorités guinéennes doivent également mettre un terme aux restrictions disproportionnées aux droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique et respecter le droit des Guinéens à exprimer librement leurs opinions, droits consacrés par le droit international et la charte de la transition. »

« Complément d'informations »

À la suite des manifestations de juillet 2022 conduites par le FNDC pour dénoncer « la gestion unilatérale de la transition », plusieurs de ses leaders ont été arrêtés et emprisonnés.

Les autorités ont ensuite dissous ladite organisation, l'accusant de s'être « toujours illustrée par la voie de la violence sur les personnes, la dégradation et la destruction des biens publics et privés, des actes d'incitations à la haine ».

Depuis le 13 mai 2022, le Comité national du développement (CNRD) a interdit « toutes manifestations sur la voie publique de nature à compromettre la quiétude sociale et l'exécution correcte des activités contenues dans le chronogramme, (...) pour l'instant jusqu'aux périodes de campagnes électorales ».

Le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies et la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples ont dénoncé ces mesures contraires aux libertés d'expression et de réunion pacifique

Aïssatou Walid Bah

CAN 2023

Le match Guinée-Ethiopie comptant pour la CAN 2023 pourrait se jouer au stade de Nongo, selon le gouvernement

Le match prévu le 20 mars 2023 devant opposer le Syli national de Guinée et l'Ethiopie, dans le cadre des éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 prévu Côte d'Ivoire, pourrait se jouer au stade Général Lansana conté de Nongo, souhaite le gouvernement dans le dernier communiqué du conseil des ministres.



Selon le porte parole du gouvernement Ousmane Gaoual Diallo, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, croit à la faisabilité du projet et entend donner un coup de pouce au ministère de la jeunesse et des sports.

« A l'Administration et Contrôle des Grands Projets de faire une étude de mise à jour pour la validation du montant ; au Secrétariat Général du Gouvernement de se procurer de la copie de la convention pour donner son avis juridique sur la résiliation ou non de la Convention » a déclaré Gaoual.

Le porte-parole du gouvernement a précisé que « c'est à l'Etat de tout mettre en œuvre pour finaliser les travaux du stade Général Lansana Conté de Nongo, pour la tenue du match Guinée-Ethiopie et homologuer les deux stades de Conakry aux normes de la CAF (Confédération africaine de football) et de la FIFA (Fédération internationale de football association) ».

La CAN 2023 était prévu aux mois de juin-juillet en Côte d'Ivoire, mais en raison de la saison pluvieuse, la compétition a été reportée en janvier 2024.

Amadou Tidiane Diallo

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 26 JANVIER 2023

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 26 Janvier 2023 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

A l'entame de son traditionnel message, **Son Excellence Monsieur le Président de la Transition** fermement instruit les membres du Gouvernement d'inviter à bref délai les cadres relevant de leurs Départements respectifs nommés par Décret à se soumettre à l'obligation de prestation de serment.

Désormais, dira le Chef de l'État, cet exercice républicain a lieu tous les vendredis.

Par ailleurs, deux points principaux étaient aussi contenus dans le message du Chef de l'État :

1. L'opérationnalisation des directions préfectorales des Travaux Publics ;
2. L'accompagnement et le suivi des travaux et projets des Départements Ministériels en cours d'exécution exercice 2023 annexé d'un document de synthèse et d'un chronogramme d'exécution.

Sur le premier point, le Président de la Transition a invité le Premier Ministre, les Ministres des Transports, des Infrastructures et des Travaux Publics, de l'Économie et des Finances ainsi que celui du Budget à lui soumettre dans les meilleurs délais un plan d'équipement et de relance des Directions Préfectorales des Travaux Publics.

A cet effet, le Chef de l'État a instruit de mettre à disposition le solde du Fonds d'Entretien Routier et toutes les autres entités

mobilisatrices de ressources pour les travaux publics.

Le Chef de l'État ambitionne de mieux équiper les préfetures du pays en responsabilisant bien entendu les préfets à cet effet.

Le second point du message du Chef de l'État, relatif au suivi des travaux d'infrastructures et des projets au sein des Départements Ministériels, relève du respect du principe de transparence dans la gestion des deniers publics mais aussi celui qui consiste à avoir une certaine visibilité sur leur exécution. A cet effet, le Président de la Transition a instruit les Ministres, à lui faire parvenir, par courrier la liste des travaux et projets en cours d'exécution et ceux budgétisés pour l'exercice 2023. Cette liste doit être accompagnée d'un document de synthèse de deux pages au maximum pour chaque projet indiquant le niveau d'avancement, les retards, les difficultés et les **chronogrammes** d'exécution.

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTRIEL DU MARDI 24 JANVIER 2023.

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le DOCTEUR BERNARD GOUMOU, a articulé son message autour de quatre (4) points à savoir :

1. Le message fort du Président de la Transition



lors du dernier Conseil des Ministres ;

2. Mise à disposition à des sociétés des domaines pour la construction de leurs sièges sociaux à l'intérieur du pays ;

3. Les nominations à des postes vacants de l'Administration tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays ;

4. Le respect des procédures de soumission des communications en Conseil Interministériel.

S'agissant du premier point relatif au message fort du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a rappelé que Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a invité les membres du Gouvernement lors du dernier Conseil des Ministres à rester dans l'équilibre de la serviabilité du pays.

S'inscrivant dans cette logique, le Chef du Gouvernement a à son tour invité les membres du Conseil à la vigilance car selon lui, certaines personnes mettront tout en œuvre pour fragiliser la cohésion gouvernementale.

Pour ce faire, il a sollicité des membres du Conseil une union sacrée dans toutes les activités gouvernementales en restant soudés et solidaires. Toutes les préoccupations doivent être

débatues seulement en Conseil interministériel a-t-il indiqué.

Concernant le deuxième point relatif à la mise à disposition à des sociétés des domaines pour la construction de leurs sièges sociaux à l'intérieur du pays, le Chef du Gouvernement a affirmé que dans le cadre de la mise en œuvre de cette instruction présidentielle, il présidera demain vendredi 27 janvier 2023, une séance de travail avec les Ministres en charge des Mines, des Postes et télécommunications, de l'Habitat, du Commerce, ainsi qu'avec le Gouverneur de la BCRG.

S'agissant du troisième point relatif aux nominations à des postes vacants de l'Administration tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays, le Premier Ministre a demandé à chaque Ministre de veiller à meubler rapidement le cadre organique de son Ministère. Toutefois, pour une utilisation judicieuse des ressources, le Chef du Gouvernement a instruit d'éviter de proposer un cadre déjà nommé dans un autre Ministère sans l'avis de son homologue.

Le premier Ministre a mentionné que dans certains cas, l'accord de la Présidence de la République serait même nécessaire.

Pour des démissions annoncées dans certains Départements, le Chef du Gouvernement a instruit les Ministres concernés de lui faire une proposition de nomination de cadres pour les remplacer immédiatement.

Pour finir, le Chef du Gouvernement a attiré l'attention du Conseil sur le respect scrupuleux des procédures de soumission des communications en Conseils des Ministres, car pour lui, certains sujets proposés souffrent de structuration ou encore arrivent en retard.

A ce sujet, il a instruit le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement de préparer une présentation sur :

1. La nature ou les catégories de sujets à présenter ;
2. La structuration des communications à envoyer au Conseil ;
3. Le canevas de rédaction d'une communication de qualité ;
4. Le délai de soumission.

A l'issue de ce travail, le Premier Ministre a affirmé qu'il mettra une copie de la communication de Monsieur le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement à la disposition des membres du Conseil afin qu'ils puissent s'imprégner du contenu.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

2.1 Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a fait une communication relative au projet d'adhésion de la Guinée à la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (C.I.PRE.S)

2.2 Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a fait une communication relative à la révision de la Loi L/98/016/AN du 17 juin 1998 portant Code de l'Artisanat.

2.3 Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait une communication

Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'Indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 26 JANVIER 2023

relative aux contraintes techniques liées à l'homologation du Stade Général Lansana Conté de Nongo, devant abriter les matchs des Eliminatoires pour la CAN 2023.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES;

–Ministère du Travail et de la Fonction Publique:

Communication relative au projet d'adhésion de la Guinée à la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (C.I.PRE.S).

Le Conseil a instruit au Ministre de prendre attache avec le Secrétariat Général du Gouvernement pour dispositions idoines à prendre.

–Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat:

Communication relative à la Révision du Code de l'Artisanat.

Le Conseil a invité le ministre de prendre attache avec le Secrétariat Général du Gouvernement pour dispositions idoines à prendre.

–Ministère de la Jeunesse et des Sports:

Communication relative aux contraintes techniques liées à l'approbation du Stade Général Lansana Conté de Nongo, devant abriter les Eliminatoires de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire entre le Syli National de Guinée et l'Ethiopie le 20 mars 2023 :

Le Conseil a donné instruction :

- A L'Administration et Contrôle des Grands Projets de faire une étude de mise à jour pour la validation du montant ;

- Au Secrétariat Général du Gouvernement de se procurer de la copie de la convention pour donner son avis juridique sur la résiliation ou non de la Convention ;

- A l'Etat de tout mettre en œuvre pour finaliser les travaux du stade Général Lansana CONTE de Nongo pour la tenue du match Guinée-Ethiopie et homologuer les deux stades de Conakry aux normes de la CAF et de la FIFA.

IV. AU TITRE DES DIVERS

1. Le Ministre de la

Culture, du Tourisme et de l'Artisanat informé de son séjour de 3 jours dans la ville de Keffrine au centre du Sénégal, à l'occasion du Festival National des Arts et Culture du Sénégal.

2. Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a rassuré le Conseil d'avoir pris toutes les dispositions pour la maîtrise du COVID-19 conformément au rapport du Comité Scientifique de son Département.

3. Le Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses a fait le compte-rendu de sa mission en Arabie Saoudite au cours de laquelle a été accordée à la Guinée la possibilité d'envoyer 10 000 pèlerins cette année, et la suppression de l'exigence liée à l'âge.

4. La Ministre de l'Information et de la Communication a rappelé aux membres du Gouvernement, l'urgence de réagir à la note circulaire qu'elle leur a adressée relative à la désignation de deux EPA ou Sociétés Publiques par département pour le passage à la RTG dans le cadre de la réédition des comptes.

5. Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a informé le Conseil que la Guinée a participé au Championnat panafricain de football scolaire zone 2 à Praia, Cap-Vert, composé de 9 pays.

A l'issue de ce tournoi, notre pays a bénéficié des distinctions suivantes :

- La première place du tournoi masculin occupée par le Groupe Scolaire Ben Sékou SYLLA de Coyah ;

- La Troisième place du tournoi féminin occupée par le Collège Fodé FISSA de Kindia ;

- Le meilleur joueur du tournoi masculin reçu par Amara KEITA.

6. La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a informé le Conseil avoir présidé le mardi 24 janvier 2023, la cérémonie de remise des dons d'équipements à son Département qui est en charge de la mise en œuvre du Projet Régional d'Autonomisation des Femmes et Dividende

Démographique au Sahel (SWEDD).

Elle a rappelé que ce projet qui bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale (BM), de l'Organisation Ouest-africaine pour la Santé (OOAS) et de l'appui technique du Bureau Régional du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a pour but d'accélérer la transition démographique et réduire les inégalités de genre. Il vise pour cette première étape à soutenir 474 590 filles de la tranche d'âge 10-19 ans.

7. Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le Conseil qu'entre 2017 et 2021, de nombreux agents ont été massivement engagés à la Fonction Publique sans respect des dispositions de la Loi 0027 Portant Statut Général des

Agents de l'Etat, qui dispose clairement à l'article 17 que « le mode d'accès aux emplois de la Fonction Publique est le concours », causant ainsi des impacts assez significatifs sur le budget et le fonctionnement normal de l'appareil Etatique. Il s'agit entre autres :

- Des agents décédés en activité depuis plusieurs années non radiés du Fichier de Gestion Administrative (FGA) avant l'avènement du CNRD ;

- Des milliers d'agents admis à faire valoir leur droit à la retraite depuis des années, jamais mis à la retraite avant l'avènement du CNRD ;

- Des centaines d'agents en cumul de fonctions (exerçant au privé) non mis en position de disponibilité, donc restés dans le FGA et payés à la Fonction Publique ;

- Des centaines d'agents vivant à l'Etranger mais maintenus dans le FGA et payés à la fin de chaque mois au compte de la Fonction Publique.

Les conséquences sont entre autres :

- Les effectifs pléthoriques et masse salariale disproportionnée.

- L'existence de nombreux stagiaires et d'agents contractuels.

- Les agents en surnombre à Conakry et environs (Coyah, Dubréka, Forécariah et Kindia), alors que les autres préfectures sont en manque criard de ressources humaines... Enfin, il a indiqué que cette situation a causé une saignée financière de l'ordre de plus de **32 milliards GNF par mois** qu'il faut impérativement stopper par tous les moyens.

Le Conseil des Ministres

GUINÉE

Les familles de victimes du camp Boiro se disent pas écoutées par le gouvernement



En Guinée, l'association des victimes du camp Boiro organise une cérémonie de recueillement ce mercredi 25 janvier. Il y a 52 ans, le 25 janvier 1971, le président Sékou Touré faisait exécuter près de 90 personnes soupçonnées d'être contre son régime. Les proches de victimes demandent à ce que le gouvernement en fasse davantage.

De nombreux assassinats ont été commis durant le **règne de Sékou Touré**. Si des commissions ont été mises en place par l'ex-chef de l'Etat Alpha Condé, puis des annonces faites par Mamadi

Doumbouya, l'actuel président de la transition, aucune des demandes des familles des victimes n'a pour le moment abouti.

Selon Abdoulaye Conté, secrétaire exécutif et porte-parole de l'Association des victimes du camp Boiro, « c'est une très grande déception, parce qu'on n'est pas du tout écoutés. On n'est pas du tout consultés. Il n'y a aucune considération de toutes nos demandes, de toutes nos revendications. Donc, pour nous, c'est impossible de faire une refondation, c'est impossible de faire une réconciliation

dans ce pays qu'est la Guinée sans aller dans cette histoire tragique de la Guinée. »

« Récupérer les restes de nos parents »

Abdoulaye Conté appelle le président de la transition à faire face au passé de la Guinée. « C'est une violence extrajudiciaire des personnes qu'on a arrêtées, qu'on a envoyées au camp Boiro, qui étaient soumises à de la torture, à l'extraction d'aveux forcés et après qui étaient exécutées.

Ce que nous recherchons, c'est plutôt qu'on nous remette ces charniers pour faire des tests ADN et récupérer les restes de nos parents, demande le porte-parole de l'Association des **victimes du Camp Boiro**. Si la chance m'était donnée de me retrouver devant le président de la transition Mamadi Doumbouya, c'est pour que, une fois dans ce pays, le président ait le courage de faire face à son histoire, au passé douloureux de ce pays ».

ACTEUR MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Pepfar fête ses 20 ans

Le Plan présidentiel de la lutte contre le sida a été lancé en 2003 par le président américain George W. Bush avec comme objectif d'accompagner les pays, notamment africains, dans leur combat contre l'épidémie. Deux décennies plus tard, le programme peut se targuer de nombreuses réussites, mais a également récolté quelques critiques.

« L'histoire a rarement offert une occasion de faire autant, pour tant de monde. » Le 28 janvier 2003, George W. Bush prend la parole devant le Congrès américain pour l'annuel discours sur l'état de l'Union. Entre deux salves de critiques contre le régime irakien de Saddam Hussein, il annonce le lancement du plan présidentiel de la lutte contre le sida : Pepfar. Quinze milliards de dollars mobilisés en cinq ans pour combattre l'épidémie de VIH/sida sur le continent africain. À l'époque, l'information passe presque inaperçue, quelques mois avant le déclenchement de la guerre en Irak. Pourtant, 20 ans plus tard, Pepfar est devenu un outil indispensable dans la lutte contre l'épidémie.

Les chiffres avancés par l'organisme mesurent l'ampleur du chemin parcouru. Depuis 2003, ce sont ainsi plus de 100 milliards de dollars qui ont été mobilisés et ont permis de sauver 25 millions de vies. En parallèle, ce financement a contribué à la formation de 340 000 travailleurs de santé. « Pepfar est l'un des plus grands, si ce n'est le plus grand donateur dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida », abonde Pape Deme, responsable du plaidoyer pour la Coalition Plus, qui regroupe des ONG internationales de lutte contre l'épidémie. « Chaque année, Pepfar mobilise ses ressources sur les pays où elles ont le plus d'impact, en particulier dans les régions d'Afrique de l'Ouest et du centre, et en Afrique de l'Est. On observe cependant une disparité, avec ces derniers qui bénéficient de technologies et de politiques beaucoup plus avancées que la région d'Afrique de l'Ouest laissée à la traîne en termes de financements. »

La stratégie ABC critiquée

L'utilisation des fonds de Pepfar dans son histoire n'a en effet pas été sans soulever des critiques. La masse d'argent mise à disposition a, par exemple, pu déstabiliser des

systèmes de santé locaux en augmentant les disparités salariales entre travailleurs de santé d'ONG qui pouvaient gagner jusqu'à deux fois mieux leur vie que leurs collègues du secteur public. « Il y a en effet ce constat qu'il y a besoin d'une nouvelle approche des programmes de Pepfar pour combler ces disparités », ajoute Pape Deme. « C'est un fait qui déstabilise les systèmes. »

Pepfar a également été beaucoup critiqué dans ses premières années pour son approche de la prévention qui reposait alors sur ce qu'on appelle la « stratégie ABC » pour « *Abstinence, Be faithful, use a Condom* », que l'on peut traduire par « Abstinence, être fidèle, utiliser un préservatif ». Cette stratégie ne recommande par exemple l'usage du préservatif qu'aux groupes à haut risque et pas à la population générale. Mise en avant par la droite religieuse conservatrice américaine, **cette approche réservée au continent africain a été très décriée**, car son efficacité n'a été que limitée pour changer les comportements, qu'elle a retardé la diffusion de l'information concernant la prévention des risques et qu'elle a sapé les programmes de prévention à destination de la jeunesse africaine.

Cette stratégie ABC a néanmoins été abandonnée en 2008, au profit de programmes validés scientifiquement, bien qu'elle survive encore à la marge dans quelques projets. « Nous devons reconnaître cette volonté de changer et d'aller directement vers les besoins et les différents contextes », ajoute Pape Deme. « Il reste tout de même des efforts à faire, car cela reste un système américain qui se base sur des fondements traditionalistes. Mais nous gardons espoir que ces changements se poursuivent et s'adaptent au contexte des communautés. »



Mettre fin à l'épidémie en 2030

Marqueur de ces évolutions récentes, la nomination du Dr. John Nkengasong à la tête de Pepfar à l'été 2022, a été bien accueillie du côté de la société civile. Né à Douala, cet américano-camerounais, virologue, dirigeait auparavant les Centres de contrôle et de prévention des maladies africains. « Il donne une image de Pepfar beaucoup plus proche des besoins et des réalités des pays africains. C'est un signe important et très positif », approuve Pape Deme.

À la tête de Pepfar, John Nkengasong aura une lourde tâche réaffirmée par **l'administration de Joe Biden en décembre dernier** : mettre fin à l'épidémie de VIH/sida en 2030. Le travail à réaliser est cependant colossal, comme **le rappelait Winnie Byanyima sur RFI le 1er décembre dernier**, lors de la journée mondiale de lutte contre le sida. La patronne de l'Onusida estimait alors que les crises récentes du Covid-19, de l'énergie et de la guerre en Ukraine compromettaient un combat déjà mal engagé : « *Tout cela nous mène dans la mauvaise direction. Permettez-moi cependant de dire que nous n'allions pas assez vite avant même ces crises. Nous devons donc simplement nous reprendre et mettre les bouchées doubles.* »

Elle concluait : « *Nous n'allons pas dans le bon sens. Le sida est toujours là : 650 000 personnes en sont mortes l'an dernier. Une toutes les minutes. Nous devons rappeler que ça continue et que cela va empirer si nous relâchons nos efforts. Nous devons poursuivre le combat.* »

Source rfi

2-4 JUILLET 1960

Visite de Sékou Touré, Président de la République de Guinée à Sylvanus OLYMPIO, Premier Ministre du Nigéria

Après la proclamation de l'indépendance et l'intégration du Togo au concert des nations par sa demande d'adhésion à ONU, le gouvernement de Sylvanus OLYMPIO commence à nouer des relations diplomatiques, d'abord au plan sous-régional en recevant successivement à Lomé, début juillet 1960, le chef d'Etat de la Guinée-Conakry, Ahmed Sékou TOURE, et le Premier ministre Alhaji Sir Abu Bakar TAFAWA BALEWA, Premier Ministre de la plus grande nation africaine : l'Etat fédéral du Nigeria.

Nous publions ci-dessous, la présentation faite par la presse officielle d'alors de ces deux événements.

Lomé, le 3 décembre 2022

Claude AMEGANVI,

Secrétaire chargé de la coordination du Parti des travailleurs du Togo.

La visite attendue d'Alhaji Sir Abu Bakar TAFAWA BALEWA

Arrive à Lomé aujourd'hui, pour une visite de quelques heures, un grand personnage, relativement peu connu en dehors de l'Afrique anglophone, mais dont la redoutable tâche est de gérer la destinée de la plus grande-des nations africaines.

Alhaji Sir Abu Bakar Tafawa Balewa, est Premier Ministre de la Fédération du Nigeria depuis bientôt trois ans. Il est le premier à occuper cette fonction.

Au dernier recensement, on accordait au Nigeria quelques 31 millions d'habitant, chiffre que la croissance naturelle aurait porté depuis à 30 millions. Toutefois le recensement ghanéen ayant montré une sous-estimation de 22 p.c. dans les recensements antérieurs, on croit que la

sous-estimation doit être encore plus grande au Nigeria, pays vaste et plus indirectement administré, du temps colonial. On lui accorde aujourd'hui officieusement une population d'environ 40 millions.

Le « premier » de cette immense masse humaine, qui deviendra indépendant le 1^{er} Octobre, est né à Bauchi en 1912. Il est Haoussa – ou plus précisément, Djéré. Son père était au service de l'Emir de Bauchi.

A quatre ans, sa famille quittait Bauchi pour le village dont il a fait sien le nom : Tafawa Balewa. Là, il fut l'un des premiers enfants musulmans autorisés par leurs pères à fréquenter l'école.

A seize ans, il est entré à l'école de Katsina, puis il est devenu professeur de géographie et d'histoire à Bauchi. Passionné de linguistique, il manie la langue anglaise d'une façon que beaucoup d'Anglais lui envient.

Devenu directeur de son école en 1944, il est allé par la suite à l'Université de Londres pour un an. A son retour, il est nommé directeur de l'éducation de l'émirat, et membre du Conseil de l'Emir.

(Suite à la page 10)

Santé... Santé... Santé...

ACTEUR MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Pepfar fête ses 20 ans

Le Plan présidentiel de la lutte contre le sida a été lancé en 2003 par le président américain George W. Bush avec comme objectif d'accompagner les pays, notamment africains, dans leur combat contre l'épidémie. Deux décennies plus tard, le programme peut se targuer de nombreuses réussites, mais a également récolté quelques critiques.

« L'histoire a rarement offert une occasion de faire autant, pour tant de monde. » Le 28 janvier 2003, George W. Bush prend la parole devant le Congrès américain pour l'annual discours sur l'état de l'Union. Entre deux salves de critiques contre le régime irakien de Saddam Hussein, il annonce le lancement du plan présidentiel de la lutte contre le sida : Pepfar. Quinze milliards de dollars mobilisés en cinq ans pour combattre l'épidémie de VIH/sida sur le continent africain. À l'époque, l'information passe presque inaperçue, quelques mois avant le déclenchement de la guerre en Irak. Pourtant, 20 ans plus tard, Pepfar est devenu un outil indispensable dans la lutte contre l'épidémie.

Les chiffres avancés par l'organisme mesurent l'ampleur du chemin parcouru. Depuis 2003, ce sont ainsi plus de 100 milliards de dollars qui ont été mobilisés et ont permis de sauver 25 millions de vies. En parallèle, ce financement a contribué à la formation de 340 000 travailleurs de santé. « Pepfar est l'un des plus grands, si ce n'est le plus grand donateur dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida », abonde Pape Deme, responsable du plaidoyer pour la Coalition Plus, qui regroupe des ONG internationales de lutte contre l'épidémie. « Chaque année, Pepfar mobilise ses ressources sur les pays où elles ont le plus d'impact, en particulier dans les régions d'Afrique de l'Ouest et du centre, et en Afrique de l'Est. On observe cependant une disparité, avec ces derniers qui bénéficient de technologies et de politiques beaucoup plus avancées que la région d'Afrique de l'Ouest laissée à la traîne en termes de financements. »

La stratégie ABC critiquée

L'utilisation des fonds de Pepfar dans son histoire n'a en effet pas été sans soulever des critiques. La masse d'argent mise à disposition a, par exemple,

pu déstabiliser des systèmes de santé locaux en augmentant les disparités salariales entre travailleurs de santé d'ONG qui pouvaient gagner jusqu'à deux fois mieux leur vie que leurs collègues du secteur public. « Il y a en effet ce constat qu'il y a besoin d'une nouvelle approche des programmes de Pepfar pour combler ces disparités », ajoute Pape Deme. « C'est un fait qui déstabilise les systèmes. »

Pepfar a également été beaucoup critiqué dans ses premières années pour son approche de la prévention qui reposait alors sur ce qu'on appelle la « stratégie ABC » pour « *Abstinence, Be faithful, use a Condom* », que l'on peut traduire par « Abstinence, être fidèle, utiliser un préservatif ». Cette stratégie ne recommande par exemple l'usage du préservatif qu'aux groupes à haut risque et pas à la population générale. Mise en avant par la droite religieuse conservatrice américaine, cette approche réservée au continent africain a été très décriée, car son efficacité n'a été que limitée pour changer les comportements, qu'elle a retardé la diffusion de l'information concernant la prévention des risques et qu'elle a sapé les programmes de prévention à destination de la jeunesse africaine. Cette stratégie ABC a néanmoins été abandonnée en 2008, au profit de programmes validés scientifiquement, bien qu'elle survive encore à la marge dans quelques projets. « Nous devons reconnaître cette volonté de changer et d'aller directement vers les besoins et les différents contextes », ajoute Pape Deme. « Il reste tout de même des efforts à faire, car cela reste un système américain qui se base sur des fondements traditionalistes. Mais nous gardons espoir que ces changements se poursuivent et s'adaptent au contexte des

communautés. »

Mettre fin à l'épidémie en 2030

Marqueur de ces évolutions récentes, la nomination du Dr. John Nkengasong à la tête de Pepfar à l'été 2022, a été bien accueillie du côté de la société civile. Né à Douala, cet américano-camerounais, virologue, dirigeait auparavant les Centres de contrôle et de prévention des maladies africains. « Il donne une image de Pepfar beaucoup plus proche des besoins et des réalités des pays africains. C'est un signe important et très positif », approuve Pape

Deme.

À la tête de Pepfar, John Nkengasong aura une lourde tâche réaffirmée par l'administration de **Joe Biden en décembre dernier** : mettre fin à l'épidémie de VIH/sida en 2030. Le travail à réaliser est cependant colossal, comme le rappelait **Winnie Byanyima sur RFI le 1er décembre dernier**, lors de la journée mondiale de lutte contre le sida. La patronne de l'Onusida estimait alors que les crises récentes du Covid-19, de l'énergie et de la guerre en Ukraine compromettaient un combat déjà mal engagé :

« Tout cela nous mène dans la mauvaise direction. Permettez-moi cependant de dire que nous n'allions pas assez vite avant même ces crises. Nous devons donc simplement nous reprendre et mettre les bouchées doubles. » Elle concluait : « Nous n'allons pas dans le bon sens. Le sida est toujours là : 650 000 personnes en sont mortes l'an dernier. Une toutes les minutes. Nous devons rappeler que ça continue et que cela va empirer si nous relâchons nos efforts. Nous devons poursuivre le combat. »

Topsanté.com

2-4 JUILLET 1960

Visite de Sékou TOURE, Président de la République de Guinée à Sylvanus OLYMPIO, Premier Ministre du Nigéria



A partir de ce moment, sa promotion politique a été rapide : il fut élu aux élections de la première législature du Nigeria du Nord en 1946, puis au Conseil Législatif Nigérien où on le surnommait « La voix d'or du Nord ».

Devenu Ministre des Travaux Publics en 1952, il s'est vu ajouté le poste de Ministre des Transports l'année suivante. Il a assisté à toutes les conférences (...) constitutionnelles », pour préparer le Nigeria à l'indépendance, (...)

Après la conférence de 1957, où le poste de « premier fédéral » fut institué, il est allé à La Mecque, d'où vient son titre « Alhaji ». Le 1er janvier de cette année, la reine l'a fait chevalier, d'où vient le préfix

(Suite à la page 11)

2-4 JUILLET 1960

Visite de Sékou TOURE, Président de la République de Guinée à Sylvanus OLYMPIO, Premier Ministre du Nigéria

« Sir ».

Pour ses admirateurs. Sir Abu Bakar a le génie de faire travailler même ses ennemis politiques, le don de la modération, un attachement sincère aux valeurs démocratiques. Pour ses critiques, c'est un homme du nord ultra-conservateur qui est influencé par les traditions quelque peu féodales de cette immense région septentrionale, dont la population équivaut à celle de l'ex- A.O. F. et l'ex-AEF.

Malgré une santé fébrile, c'est un bourreau du travail.

Certains admirent sa simplicité un peu hautaine, d'autres lui reprochent de ne pas avoir assez de « personnalité ». Il est vrai qu'il est plus à l'aise dans une réunion, même turbulente, de cabinet, que devant une foule dans un meeting électoral ; et que son succès dépend davantage de son efficacité que de sa popularité. Mais beaucoup qui lui ont reproché d'être « le candidat du gouverneur-général » ont fini par admettre que ce dernier n'a pas mal choisi.

Sir Abu Bakar vient à Lomé pour des entretiens avec Mr. Olympio. Les deux premiers ministres, qui se sont connus à Monrovia en janvier et qui ont gardé, chacun, une très bonne impression de l'autre, parleront certainement du projet de notre premier ministre concernant la création d'une organisation de coopération économique africaine, projet qui a déjà reçu une approbation de principe de Sir Abu Bakar.

SEKOU TOURE : « Oui » pour les oppositions constructives « Non » au marché commun « OUI »

Mr. Sékou Touré, président de la Guinée, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'une opposition était nécessaire en démocratie. Bien que la Guinée n'eût qu'un seul parti politique, de grandes divergences de

vues existaient à l'intérieur de son comité directeur, et c'était en confrontant différents points de vue qu'on dégagait « le point de vue guinéen ».

Mr. Touré, très détendu bien que souffrant d'une fracture douloureuse de l'orteil, a reçu la Presse dans la salle de réception au premier étage de l'ancien Premier Ministère. Vêtu d'une agbada guinéenne, en tissu de teinture bleue traditionnelle, et portant le célèbre « chapeau Sékou » en peau de mouton blanche, le président parla avec son éloquence et sa spontanéité habituelle, ne s'arrêtant que pour allumer une cigarette de temps en temps.

Sommé de définir les bases de l'unité africaine, Mr. Touré a répondu que les pays africains cherchaient « cette unité qui permettrait leur relèvement économique, social et culturel et qui renforcerait leur stabilité morale ». Cette unité présupposait légalité entre tous les pays participant à l'union. Elle ne serait efficace que si chacun des pays avait confiance en son utilité.

Une Ambassade à Lomé ?

Interrogé sur le point de savoir si la Guinée aurait une ambassade à Lomé, Mr. Touré s'est borné à dire qu'un échange d'ambassades entre les deux pays serait « naturel et logique », sans parler de dates.

On lui demanda comment la Guinée avait réalisé l'unité politique. Le président répondit que sur le plan philosophique, cette unité n'existait pas et n'existerait sans doute jamais,

« Mais sur le plan historique, cette unité existe, ajouta-t-il. Malgré la diversité de formations, religieuses, politiques, spirituelles, nous sommes unis dans le but, c'est sur cette unité-là que repose toute l'œuvre de mon gouvernement. »

C'est cette réponse qu'appela la question : « Croyez-vous qu'une opposition constructive est à souhaiter ou à bannir ? »

« Tout n'est que moyen ».

Sékou Touré commença par un de ses dictons préférés : « Tout n'est que moyen pour l'homme ». Un parti politique, selon le président, n'est pas un fait en soi : c'est un moyen. Donc, tout parti, tout groupement politique dont le but était souhaitable était, à l'analyse, un moyen souhaitable. Une opposition créait de l'émulation entre les hommes. Une telle émulation pourrait servir. Tout ce qui servait le bien national était légitime. Sans opposition, il n'y avait pas de démocratie. Tout parti, toute union démocratique « reconnaît explicitement la diversité des vues, la nécessité du choix ».

L'opposition qui pourrait exister à l'intérieur d'un parti national se justifiait par l'avantage qu'elle apportait, et une telle opposition existait aux niveaux les plus élevés du gouvernement guinéen, conclua Mr. Touré.

Interrogé sur le point de savoir si une union Guinée-Mali n'était pas plus naturelle qu'une union Guinée-Ghana, Sékou Touré déclara qu'il existait « une » culture africaine qui réunissait les Africains davantage que les liens venant d'une culture européenne partagée. Le Togolais avait davantage de liens communs avec le

Ghanéen qu'avec le Français, par exemple.

Un journaliste togolais ayant demandé au président si le syndicalisme, auquel Mr. Touré devait sa carrière politique, était mort en Guinée, le président l'invita à assister au prochain congrès des syndicats guinéens, aux frais de ces syndicats.

L'Afrique non-développée.

Interrogé sur le Marché Commun, Mr. Touré exprima des doutes sur la possibilité pour l'Afrique, « composée de pays non seulement sous-développés, mais non-développés », de s'associer, dans un même marché, avec des économies plus avancées. Mais il estimait que le Marché Commun « correspond aux besoins évolutifs de certains pays ».

Arrivé samedi, le président a été salué à la frontière par le Premier Ministre, qui le conduisit, en décapotable, au Palais, où les honneurs militaires lui étaient rendus et où les corps constitués, la magistrature et les directeurs des services gouvernementaux lui ont été présentés. Dans un discours adressé à tous ceux rassemblés dans le parc du Palais, Mr. Touré a rendu hommage à l'universalité des Togolais en Afrique et au rôle d'avant-garde du Togo dans le mouvement anti-colonialiste,

Le président a été l'invité d'honneur à une réception donnée à la Chambre par le président Savi de Tové et à une réception de gala au Palais. Il a fait une courte visite à la ville, où régnait une atmosphère de fête.

La matinée du dimanche a été consacrée à des entretiens avec le Premier Ministre, chacun des hommes d'Etat étant assisté d'un nombre restreint de ministres. Du côté togolais, s'y trouvaient MM. Paulin Akouété, Ministre du Travail et Théophile Mally, Ministre de l'Intérieur. Du

côté guinéen, Mr. Saïfoulaye Diallo, Président de l'Assemblée, Mr. Kéita Fodéba, Ministre de la Défense et de la Sûreté, Mr. Abdoulaye Diallo, Ministre-résident à Accra, et Mr. Naby Issa, Ambassadeur à Monrovia.

Le Communiqué :

Peu avant le départ des visiteurs guinéens, dans un avion prêté par le Président de la Tchécoslovaquie et qui les emmena, à Accra, les deux chefs d'Etat ont communiqué à la presse un communiqué conjoint. Le voici :

« Son Excellence Sékou Touré, Président de la République de Guinée, a rendu une visite d'amitié à son Excellence Sylvanus Olympio, Premier Ministre de la République Togolaise.

« Les deux chefs d'Etat, assistés de leurs collaborateurs, ont examiné l'évolution actuelle de leur propre pays dans le cadre du développement historique de l'indépendance et de l'Unité Africaine.

« Ils seront félicités de leur identité de vues sur la nécessité de renforcer la coopération des Etats indépendants africains, dans le respect mutuel de leur personnalité et de leurs intérêts propres, de poursuivre des efforts communs en vue de la décolonisation complète de leurs pays respectifs.

« Ils ont décidé de consolider les relations d'amitié et de solidarité de leurs deux Etats et d'apporter une contribution efficace à la libération totale des pays africains et à la formation des Etats-Unis d'Afrique dans l'intérêt bien compris des populations africaines. »

Après son départ d'Accra, la délégation guinéenne s'arrêta à Abidjan, où le Président Touré compte renouer des liens d'amitié avec celui qui a été, d'abord son chef, puis son ennemi, politique : Mr. Félix Houphouët-Boigny.

Togoactualité.com

«Après son départ d'Accra, la délégation guinéenne s'arrêta à Abidjan, où le Président Touré compte renouer des liens d'amitié avec celui qui a été, d'abord son chef, puis son ennemi, politique : Mr. Félix Houphouët-Boigny.»

SAFIATOU KASSORY BANGOURA,

« Le sport féminin est en train d'évoluer en Guinée »

Dans cette interview accordée au journal *Le Démocrate*, la responsable du département du football féminin de la Fédération guinéenne de football (Feguifoot), Safiatou Kassory Bangoura, est revenue sur la journée mondiale du sport féminin célébrée le 24 janvier de chaque année. Professeure des sports, Mme Bangoura évoque les grands chantiers entrepris pour aider le développement du sport féminin en Guinée, tout en déplorant l'absence de championnat local féminin.

Le Démocrate : Quel regard portez-vous sur la journée mondiale du sport féminin en Guinée ?

Safiatou Kassory Bangoura : Actuellement, l'équipe nationale A seniors est déjà partie à la compétition de l'UFOA au Cap-Vert. Si on nous invite dans plusieurs institutions pour aller assister à des compétitions, cela veut dire qu'il y a une évolution. Donc, cela veut dire que le football féminin est en train d'évoluer en Guinée.

Le Démocrate : Pourquoi vous dites cela ?

Il y a nos filles qui sont à l'extérieur. Ce qui nous manque ici c'est le championnat national intégral. Je crois qu'on est en train de tout mettre en œuvre pour organiser le championnat local.

Qu'est-ce qu'il faut davantage pour permettre au football féminin guinéen d'être compétitif à l'échelle internationale ?

Il faudrait qu'il y ait un championnat intégral à tout moment. Durant 6 mois, on est en train de jouer les différentes compétitions. J'ai fait un constat tout récemment, j'ai vu que les U20 masculins ont été mis à l'hôtel pour quelques semaines et j'espère qu'ils vont faire de même pour les filles. L'appel que je lance aux autorités c'est de ne pas penser seulement aux hommes, de penser aux filles aussi. Si toutes les conditions sont réunies, les filles pourront faire mieux. Joseph Blatter (Ndlr : ancien président de la Fifa) a dit que le football mondial sera féminin.

A qui la faute si le football féminin manque de visibilité ?

D'abord, aux journalistes. S'il s'agit d'aller chez les hommes, vous êtes prêts. Si vous voulez faire une promotion ne parlez pas d'argent. (...) Je dirais que les autorités aussi ont oublié, mais ils sont en train de voir parce qu'il y a quelque chose que les chefs ont mis en place. Je crois qu'à la

longue, ils vont vraiment s'occuper du football féminin.

Avez-vous espoir que le changement puisse débiter cette année ?

J'ai l'espoir.

Quelles sont les pistes de solution pour inverser cette situation ?

Pour changer la donne, il faudrait qu'il y ait des compétitions et qu'on aille aux confins de la Guinée, aller à la recherche, toucher du doigt parce que ce n'est pas seulement à Conakry. Il y a des talents à l'intérieur du pays. Si on a le championnat national, on verra ces talents. (...) Tous les lundis, les départements se retrouvent et chacun pose ses problèmes. A l'issue de ça, on vient au vote et puis le secrétaire général remonte au Conor pour dire ce qui a été discuté.

Le CONOR est dirigé par une dame. Est-ce une opportunité pour le sport féminin de se développer ?

Je sais que c'est son souci majeur pour que le football féminin bouge aussi. Donc elle fait de son mieux pour que ça marche. Pour que ça marche, il faudrait que les autorités, le ministère s'y mette. Le football demande des moyens. Sans moyens, on ne peut rien faire. Je crois qu'avec les moyens, ça pourra avancer. On a plusieurs clubs de football féminin. Je suis en contact avec les dames, des gens qui gèrent le football féminin à l'intérieur du pays pour recenser les clubs informels du football féminin. Et actuellement, il y a des clubs qui ont fait une fusion avec le football masculin parce qu'il faut une synergie. Actuellement, on a plus de 40 clubs informels et formels. Au formel, on a la ligue 1 qui a 12 équipes et ligue 2 qui a 12 équipes. Et il y a des clubs informels et la ligue nationale qui ne sont pas encore reconnus.

Avec 12 clubs en ligue 1, qui est-ce qui selon vous empêche le démarrage du



championnat ?

Je dirais que c'est par manque des moyens. Les chefs sont en train de mettre les bouchées doubles pour organiser le championnat au niveau du football féminin. Ils sont là-dessus.

Quelles sont les réformes entreprises pour aider le football féminin en Guinée ?

En tant que chef de département, je suis en train

de mettre des bouchées doubles pour aller à l'intérieur du pays parce que c'est un projet qui me tient à coeur. Ceux qui sont dans les confins, qui ne sont pas connus, il faut qu'on aille vers eux organiser un mini tournoi, une journée portes ouvertes ou de sensibilisation sur le football féminin parce qu'il y a d'autres qui sont réticents. Il faut supplier ces familles

qu'elles laissent jouer les filles. La façon dont l'homme apporte quelque chose à la famille quand il joue au ballon, la femme aussi peut apporter la même chose.

De façon globale quel regard portez-vous sur le sport guinéen ?

C'est un peu difficile chez nous parce qu'on ne peut rien faire sans argent. La Fifa va beau envoyer, mais le gouvernement, le ministère doivent s'y mettre, prendre le sport au sérieux parce que je dirais qu'il y a un laisser-aller. Le nouveau gouvernement a commencé à faire attention, mais cela ne doit pas seulement concerner les hommes. Déjà, on a trois catégories chez les femmes : les U17, les U20 et les seniors. S'il y avait des moyens, on aurait permis à ces filles de s'entraîner au moins 4 fois dans la semaine. Quand il y a des matchs à l'international, ça trouve qu'elles ont les compétitions dans les jambes, ça facilite la chose.

Propos recueillis par Amadou Tidiane Diallo

HANDBALL

Les juniors guinéens champions d'Afrique de handball

L'équipe nationale juniors de handball a été sacrée championne d'Afrique au IHF Trophy continental 2023, qui s'est joué en République démocratique du Congo. Les jeunes joueurs ont été reçus le mercredi 25 janvier par le ministre de la jeunesse et des sports Lansana Bea Diallo.

Pour le ministre Bea, cette victoire est le fruit de plusieurs années de travail.

« Bravo à cette équipe junior qui est partie à cette compétition, qui nous a ramené une magnifique coupe qui leur permet d'aller

pour un tournoi mondial. C'est une grande fierté quand notre nation est représentée au plus haut niveau du continent africain et qui va être représentée au niveau mondial » a-t-il déclaré.

Qualifié pour la prochaine coupe du monde de handball prévue au Costa Rica au mois de mars prochain, les juniors guinéens espèrent que toutes les conditions seront mises en place pour leur permettre de bien représenter leur pays.

Les nouveaux champions

d'Afrique pourraient d'ailleurs être reçus par le président de la transition dans les prochains jours, si la demande du ministre Béa est agréée.

Le président de la fédération guinéenne de handball, Mamadouba Paye Camara a également émis le même souhait.

En attendant, le patron du Handball guinéen a informé l'assistance que le stage de préparation des joueurs se fera dans autre pays dont le choix serait encore en discussion avec les autorités.

Amadou Tidiane Diallo